Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 23 juin 2026, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 17 juin 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SOUILLIART Virginie, LEMOINE Jacky, DEROUBAIX Hervé, SCAILLIEREZ Philippe, MACKE Jean-Marie, CARRÉ Nicolas, THELLIER David, HELLEBOID Bénédicte, MARIINI Laëtitia, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, MARCELLAK Serge, BASSOM Françoise, BECUWE Pierre, BIALON Perrine, CASTELL Jean-François, COCQ Bertrand, DARRAS Sébastien, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, FIGENWALD Arnaud, FOUCAULT Grégory, GIBSON Pierre-Emmanuel, JOMBART Simon, JURCZYK Jean-François, LECLERCQ Odile, LOISON Jasmine, MULLET Rosemonde, OPIGEZ Dorothée, PETIT Céline, POIRÉ Laurent, ROBIQUET Tanguy, ROSE Sylvie, STACH Grégory, ALLOUCHERIE Sandrine, ANTKOWIAK Corinne, BAJEUX Alain, BAJEUX Samuel, BARROIS Alain, AIMAR Nicolas, PRUVOST Stéphanie, BERTOUX Maryse, BLOCH Karine, BOMMART Émilie, BOQUILLON Marcel, BOULART Annie, BRAEM Christel, BRÉHON Jean-Charles, CARINCOTTE Annie-Claude, CARPENTIER Arnaud (jusqu'à la question 23), CLAIRET Dany (jusqu'à la question 23), COURTIN Samuel, CRESPEL Bérengère, CRETEL Didier, DA SILVA Franck, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DÉON Fabrice, DERAMAUX Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DIERS Véronique, DUBART Alain-Eric, DUBOIS Carole, DUCROCQ Alain, DUHAUT Mickael, DUMUR Lucile, ÉLAZOUZI Hakim (à partir de la question 2), ÉRALDI Raphaël, ÉVRARD Jules, FRAPPÉ Thierry, DELRUE Christian, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HARLÉ Martine, HERTOGH Chloé, HEUGUE Éric, HOCQ René, HUCHETTE Clément, KWARTNIK Pierre (jusqu'à la question 16), LECOCQ Bernadette, LECOMTE Alexis, LEGAY Stéphanie, LEROUX David, LEVEUGLE Emmanuelle (à partir de la question 2), LOISEAU Ginette, LOISEL Peggy, MAESEELE Alexandre, MAHAUT Jurgen, MALADRY Blandine, MARLES Michel, MOREAU Mason, MORIEN Patrick, PAJOT Ludovic, PATOUX Gauthier, PATOUX Joël, PÉDRINI Lélio, PÉREIRA Fabrice, CARON David, BOULET David, PONCHANT Béatrice, PRUVOST Marcel, ROHART Sylvain, SWITALSKI Jacques, TAVERNIER Delphine, THIRY Steven, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle, WILLERY Ludovic, YVAIN Dominique, ZAJAC Monique

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à WILLEMAND Isabelle, GAQUÈRE Raymond donne procuration à BECUWE Pierre, DEBAS Gregory donne procuration à PETIT Céline, DELPLACE Jean-François donne procuration à COCQ Bertrand, DIA Fatimata donne procuration à ÉLAZOUZI Hakim (à partir de la question 2), DISSAUX Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, DOMART Sylvie donne procuration à LEROUX David, DUMONT Gérard donne procuration à LECONTE Maurice, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HENNEBELLE André donne procuration à DEROUBAIX Hervé, LEGRAND Jean-Michel donne procuration à HERTOGH Chloé, LEMATTRE Florence donne procuration à BOSSART Steve, MONTEWIS Arnaud donne procuration à PRUVOST Marcel, PREIN Eric donne procuration à ROBIQUET Tanguy, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à BOMMART Émilie, RENAUT Cédric donne procuration à MAESEELE Alexandre, ROUSSEL Bruno donne procuration à PAJOT Ludovic, SCALONE Jean-Pascal donne procuration à GACQUERRE Olivier, SGARD Alain donne procuration à VERWAERDE Patrick, TOURBIER Laurie donne procuration à HUCHETTE Clément, TRACHÉ Bruno donne procuration à DUPONT Jean-Michel

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BLOQUET Perrine, BURMER Véronique, DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, DESCAMPS Nicolas, DUBOIS Bruno, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, HERBAUT Emmanuel, MASSART Yvon, PRÉVOST Denis

Madame DUHAMEL Marie-Claude est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2026/CC090

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
23 juin 2026

BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT

ECOPATURAGE SUR LES PARCELLES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE APPEL A MANIFESTATION D'INTERET A DESTINATION DES ELEVEURS INTERESSES - DESIGNATION DES LAUREATS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n° 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature.
Enjeu : Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques et sonores.

Par délibération n° 2025/CC153 du 16 décembre 2025, le Conseil communautaire a approuvé le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, pour la mise en œuvre de l'écopaturage, à destination des éleveurs intéressés par des parcelles, propriétés de la Communauté d'Agglomération et à leur attribuer les terrains.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt permettra de réaliser l'entretien des parcelles de manière plus écologique, de réduire les coûts liés à cet entretien, et de soutenir une agriculture d'élevage sur le territoire.

Cela se traduira par la mise en place de conventions de prêt à usage, à titre gracieux, d'une durée de 3 ans, à signer avec des éleveurs équins, bovins, ovins ou caprins.

Dans ce cadre, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé, dont la date limite de remise des candidatures était fixée au 22 avril 2026.

11 candidatures ont été reçues et le jury de sélection s'est réuni le 27 mai 2026.

7 candidatures ont été déclarées complètes, et l'analyse des dossiers de candidatures a permis de retenir 6 lauréats sur 10 sites, suivant les critères de sélection fixés au cahier des charges de l'Appel à Manifestation d'Intérêt soit :

- site 1 Saint-Venant – Cunette : M. ROCOURT
- site 2 Bourecq Lespesses – ZEC Nave Bis : M. GRATPAIN
- site 3 Bourecq Lillers – ZEC Nave : M. GAQUIERE
- site 4 Ecquedecques STEP : M. LEPINGLE
- site 5 Lillers - ZEC Fosse Noir : M. GAQUIERE
- site 6 Allouagne – ZEC Rivierette: Mme CHOAIN
- site 9 Gosnay – Carbolux : M. LALLAIN

- site 10 Fouquières – Bassin A26 : Mme CHOAIN
- site 11 Vaudricourt – ZEC Lit Moyen : Mme CHOAIN
- site 14 Sailly-Labourse – Château d'eau : M. LALLAIN

Les sites 7 (Fouquereuil – Terril Cuisse Maraune), 8 (Bruay-la-Buisisère – Carbolux – Buttes), 12 (Maisnil-les-Ruitz – Château d'eau) et 13 (Labourse, terril 45 – Plaine) n'ont pas fait l'objet de candidatures.

Il est demandé à l'Assemblée de valider les lauréats présentés ci-dessus et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer toutes les pièces s'y rapportant. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

VALIDE la liste des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Entretien par pâturage des parcelles, propriétés de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane » présentée ci-dessus.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer toutes les pièces s'y rapportant.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



POIRÉ Laurent

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 26 JUIN 2026

Et de la publication le : 26 JUIN 2026
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



POIRÉ Laurent

				SITE N°1 - SAINT VENANT - CUNETTE	SITE N°2 - BOURECQ LESPESSES - ZEC NAVE BIS				SITE N°3 - BOURECQ LILLERS - ZEC NAVE		SITE N°4 - ECQUEDECQUES - STEP	
				M. ROCOURT Nicolas	M. GAQUIERE Laurent	M. LEPINGLE Geoffrey	M. GRATPAIN Mathieu	M. CODDEVILLE Ludovic	M. GAQUIERE Laurent	M. CODDEVILLE Ludovic	M. LEPINGLE Geoffrey	M. CODDEVILLE Ludovic
C1	Exploitant agricole	oui	validé	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
		non	invalidé									
C2	ancienneté de l'installation	<5ans	2 points	1	1	2	1	2	1	2	2	2
		>=5ans	1 point									
C3	superficie de la SAU	<10ha	2 points	2	1	0	1	0	1	0	0	0
		10h<C3<50ha	1 point									
		>=50ha	0 point									
C4	implication dans une filière courte ou locale (vente directe, circuit court, restauration collective...)	oui	2 points	2	0	0	2	0	0	0	0	0
		non	0 point									
C5	implication dans une démarche de qualité (Bio, PSE, bas carbone...) ou de produits SIQO (AOP, Label Rouge...)	oui	2 points	0	2	0	0	0	2	0	0	0
		non	0 point									
C6	distance entre le siège de l'exploitation et la parcelle	<7km	4 points	4	4	4	4	3	4	3	3	2
		7km<C6<15km	3 points									
		15<C6<25km	2 points									
		>=25km	0 point									
			TOTAL DES POINTS / 12	9	8	6	8	5	8	5	5	4
CLASSEMENT DES CANDIDATS En cas d'égalité de points, le candidat ayant son siège d'exploitation le plus proche, et n'étant pas déjà attributaire d'un autre site de l'AMI, est retenu				**1**	2	3	**1**	4	**1**	2	**1**	2

M. CARDON candidature incomplète
M. CREPIN candidature incomplète
M. RUYANT retire sa candidature
M. LEPILLIET retire sa candidature - particulier

				SITE N°5 - LILLERS - ZEC FOSSE NOIR			SITE N°6 - ALLOUAGNE - ZEC RIVIERETTE	SITE N°9 - GOSNAY - CARBOLUX	SITE N°10 - FOUQUIERES BASSIN A26	SITE N°11 - VAUDRICOURT - ZEC LIT MOYEN	SITE N°14 - SALILY LABOURSE - CHÂTEAU D'EAU
				M. GAQUIERE Laurent	Mme CHOAIN Caroline	M CODDEVILLE Ludovic	Mme CHOAIN Caroline	M. LALLAIN Kevin	Mme CHOAIN Caroline	Mme CHOAIN Caroline	M. LALLAIN Kevin
C1	Exploitant agricole	oui	validé	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
		non	invalidé								
C2	ancienneté de l'installation	<5ans	2 points	1	2	2	2	1	2	2	1
		>=5ans	1 point								
C3	superficie de la SAU	<10ha	2 points	1	2	0	2	0	2	2	0
		10h<C3<50ha	1 point								
		>=50ha	0 point								
C4	implication dans une filière courte ou locale (vente directe, circuit court, restauration collective...)	oui	2 points	0	2	0	2	0	2	2	0
		non	0 point								
C5	implication dans une démarche de qualité (Bio, PSE, bas carbone...) ou de produits SIQO (AOP, Label Rouge...)	oui	2 points	2	2	0	2	0	2	2	0
		non	0 point								
C6	distance entre le siège de l'exploitation et la parcelle	<7km	4 points	4	0	2	2	3	2	2	4
		7km<C6<15km	3 points								
		15<C6<25km	2 points								
		>=25km	0 point								
			TOTAL DES POINTS / 12	8	8	4	10	4	10	10	5
	CLASSEMENT DES CANDIDATS En cas d'égalité de points, le candidat ayant son siège d'exploitation le plus proche, et n'étant pas déjà attributaire d'un autre site de l'AMI, est retenu			**1**	2	3	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**

M. CARDON	candidature incomplète
M. CREPIN	candidature incomplète
M. RUYANT	retire sa candidature
M. LEPILLIET	retire sa candidature - particulier